

CANADA

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES  
ARRANGEMENTS AVEC LES  
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C.*  
1985, CH. C-36, TELLE QU'AMENDÉE :

N° : 500-11-048114-157

BLOOM LAKE GENERAL PARTNER  
LIMITED, QUINTO MINING  
CORPORATION, 8568391 CANADA  
LIMITED ET CLIFFS QUEBEC IRON  
MINING ULC.

Débitrices

-et-

THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE  
LIMITED PARTNERSHIP  
et  
BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY  
LIMITED

Mises-en-cause

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

Contrôleur

-et-

3887952 CANADA INC / LES  
ÉQUIPEMENTS NORDIQUES

Créancière / Opposante

**AVIS D'OBJECTION À LA MOTION FOR THE ISSUANCE OF AN APPROVAL AND  
VESTING ORDER WITH RESPECT  
TO THE SALE OF CERTAIN ASSETS**

(Paragraphe 55 de l'Ordonnance Initiale Amendée)

À L'HONORABLE STEPHEN W. HAMILTON., J.C.S. SIÉGEANT EN CHAMBRE  
COMMERCIALE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, L'OPPOSANTE •, EXPOSE  
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

I. L'OPPOSANTE

1. Les Équipements Nordiques (3887952 Canada inc) (ci-après "**Opposante**") est une corporation dont la principale activité est la construction et location d'équipements, le tout tel qu'il appert d'une copie de l'état de renseignements d'une société de personnes au registre des entreprises (CIDREQ) en date du 8 janvier 2016, communiquée au soutien des présentes comme **Pièce O-1**;
2. Les Équipements Nordiques (3887952 Canada inc) et la débitrice, The Bloom Lake Iron Ore Mine Limited Partnership (ci-après « **Bloom Lake** »), ont conclu des contrats relativement à différents travaux de construction et fourniture d'équipements, le tout tel qu'il appert des bons de commandes et factures s'y rattachant et produits au dossier de la Cour en tant que **Pièce O-2**;
3. L'Opposante les Équipements Nordiques (3887952 Canada inc) a publié au Registre des Droits Miniers, Réels et Immobiliers du Québec, une hypothèque légale de la construction portant le numéro 21 267 439 grevant les actifs de Bloom Lake, le tout tel qu'il appert de la copie de cette hypothèque légale ainsi que de sa preuve de publication, communiquées *en liasse* au soutien des présentes comme **Pièce O-3**;
4. Dans le cadre de l'Ordonnance relative à la production des réclamations à l'encontre des Débitrices rendue par cette Honorable Cour le 5 novembre 2015, l'Opposante a produit une réclamation à l'encontre de Bloom Lake, à un montant de 1 281 307.96\$, réclamation garantie, le tout tel qu'il appert de la preuve de réclamation, communiquée au soutien des présentes comme **Pièce O-4**;

## II. MOTIFS RELATIFS À L'AVIS D'OBJECTION

5. L'Opposante a pris connaissance de la « *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* », du 15e rapport du Contrôleur FTI Consulting Canada Inc. ainsi que de l'Avis d'objection à la *Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* signifié par Groupe UNNU-EBC s.e.n.c. (ci-après « **UNNU** ») et EBC Inc. (ci-après « **EBC** ») dont copie est communiquée au soutien des présentes comme **Pièce O-5**;
6. L'Opposante fait siens les motifs de contestation soulevés dans l'Avis d'objection de UNNU et EBC et supporte la position de ces dernières.
7. La présente opposition est bien fondée en faits et en droit.

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Sept-Iles, le 8 janvier 2016



BESNIER DION RONDEAU

Procureurs de l'Opposante

3887952 CANADA INC / LES ÉQUIPEMENTS  
NORDIQUES

**AVIS DE PRÉSENTATION**

**DESTINATAIRES :** Me Bernard Boucher ([bernard.boucher@blakes.com](mailto:bernard.boucher@blakes.com))  
**BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L.**  
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 2200  
Montréal (Québec) H3A 3J2

*Procureurs des Débitrices*

**ET :** Me Sylvain Rigaud ([sylvain.rigaud@nortonrosefulbright.com](mailto:sylvain.rigaud@nortonrosefulbright.com))  
**NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., S.R.L.**  
1, Place Ville Marie, bureau 2500  
Montréal (Québec) H3B 1R1

*Procureurs du Contrôleur*

**ET : SERVICE LIST**

**PRENEZ AVIS** que l'*Avis d'objection à la Motion for the Issuance of an Approval and Vesting Order with respect to the Sale of Certain Assets* sera présenté pour adjudication devant l'honorable Stephen W. Hamilton, j.c.s. ou l'un des honorables juges de la Cour supérieure, siégeant en chambre commerciale pour le district de Montréal, au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6, le 13 janvier 2016, heure et salle à être déterminées.

Sept-Iles, le 8 janvier 2016



BESNIER DION RONDEAU  
Procureurs de l'Opposante  
3887952 CANADA INC / LES ÉQUIPEMENTS  
NORDIQUES

No. 500-11-048114-157

**COUR SUPÉRIEURE**  
**(chambre commerciale)**  
**DISTRICT DE MONTRÉAL**

**IN THE MATTER OF THE PLAN OF COMPROMISE  
OR ARRANGEMENT OF:  
BLOOM LAKE GENERAL PARTNER LIMITED**

**QUINTO MINING CORPORATION**

**8568391 CANADA LIMITED**

**CLIFFS QUEBEC IRON MINING ULC**  
Petitioners

-and-

**THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE LIMITED**  
PARTNERSHIP

**BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY LIMITED**

Mises-en-cause

-and-

**FTI CONSULTING CANADA INC.**  
Monitor

**AVIS D'OBJECTION À LA MOTION FOR THE  
ISSUANCE OF AN APPROVAL AND VESTING  
ORDER WITH RESPECT TO THE SALE OF  
CERTAIN ASSETS**

**Me Luc Dion**

865, boulevard Laure  
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y6  
Tél.: 418 962-9775  
Fax: (418) 968-6806



SOCIÉTÉ D'ACTION COLLECTIF

**BESNIER DION RONDEAU**

AVOCATS

Notre dossier : 5079-86